

pas entendre dans ses remarques qu'il désapprouvait entièrement mes arguments au sujet du manque d'intérêt manifesté par l'ensemble du gouvernement canadien dans son étude des problèmes des pêcheries.

J'espère que lui-même et les autres députés qui s'intéressent à l'avenir des pêcheries au Canada, une autre fois discuteront ces questions et mettront le gouvernement au défi de prendre des mesures décisives et montreront alors plus de cran qu'ils n'en ont montré quand certains d'entre nous tentaient de faire présenter un bill efficace à l'égard de la zone de pêche de 12 milles.

(Le crédit est adopté.)

Gestion et expansion des pêcheries—

5. Fonctionnement et entretien, y compris la quote-part du Canada des dépenses des commissions internationales, selon le détail des affectations, et des frais des programmes et des entreprises auxquels participent conjointement les provinces et l'industrie, \$14,557,000.

M. Johnston: Monsieur le président, j'aimerais intervenir brièvement dans ce débat. Moi aussi j'ai entendu la très experte présentation qu'a faite la Délégation du Syndicat des Pêcheurs et Travailleurs assimilés qui est venue à Ottawa. Ce qui m'inquiète dans ce mémoire—et l'orateur précédent a fait allusion à ce point—c'est la manière dont les causes de déclin de l'industrie de la pêche du saumon sont classées. La question des pêcheurs japonais pêchant en haute mer figurait en tête dans l'énumération des causes en question. J'ai demandé au porte-parole de la délégation, M. Stevens, si on l'avait placée en tête de liste parce qu'on la considérait comme la raison la plus importante. Il m'a répondu par la négative et qu'il ne lui était pas possible d'affirmer que c'était le facteur le plus important dans le déclin des pêcheries.

• (5.30 p.m.)

Je lui ai aussi demandé si, à son avis, la pêche au saumon n'était probablement pas dans un plus mauvais état en Union soviétique qu'au Canada, et si cet état de choses ne constituerait pas notre meilleur atout pour amener l'Union soviétique à signer le Traité de la pêche au saumon dans le Pacifique. Il m'a répondu qu'il était sans doute de cet avis.

A mon avis, nous devons bien préciser les divers points de toute discussion sur la pêche. Nous devons nous rappeler qu'une province occupe une place stratégique. La Colombie-Britannique s'intéresse énormément à la pêche et elle commerce également avec le Japon dans une multitude de secteurs.

J'aimerais recommander trois initiatives au ministre des Pêcheries. Je recommanderais que le ministère des Pêcheries ait un budget

de recherches assez considérable pour nous permettre de trouver des solutions à certains de nos problèmes. Pour revenir au journal des pêcheurs, le *Fisherman*, combien de fois n'a-t-on pas lu que les facteurs en cause sont inconnus, que la baisse des prises de saumon est attribuable à une multiplicité de facteurs. La pêche des Japonais en pleine mer n'est qu'un de ces facteurs. Par conséquent, je recommanderais qu'on affecte beaucoup plus d'argent à la recherche, ce qui permettra aux pêcheurs de connaître leurs plus graves problèmes.

Je recommanderais aussi au ministre des Pêcheries de demander au gouvernement de prendre toutes les mesures possibles pour faire participer l'Union soviétique au traité sur la pêche. Il ne faut pas se contenter des raisons que le ministre, interrogé à ce sujet, a données au début de la présente session. Il a laissé entendre que nous ne savions pas si l'Union soviétique consentirait à participer à ce traité et que nous devrions attendre de le savoir. Selon moi, nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre, monsieur le président.

Nous devrions au besoin demander la collaboration de tous les signataires du traité pour inviter l'Union soviétique à y adhérer. Nous avons divers avantages que les autres membres du traité pourraient faire valoir et ils consentiraient, j'en suis sûr, à lancer cette invitation. Un traité général auquel participeraient tous les pays intéressés pourrait ensuite être conclu. Certes, la conservation doit être aussi importante pour tous; non seulement pour le Canada, mais pour les États-Unis, le Japon, pays très imbu de conservation, et pour l'Union soviétique.

En dernier lieu, j'insiste pour qu'on s'occupe au plus tôt de la question des lignes de base ou de la zone de pêche de douze milles afin de nous permettre de protéger nos pêches hauturières plus que nous l'avons fait pour nos pêches côtières. Le problème de la pêche hauturière prendra peut-être plus de temps à se régler, mais nous pouvons agir plus rapidement dans certains domaines.

A mon sens, si nous insistons pour qu'il y ait plus de restrictions sur l'activité des Japonais dans le domaine de la pêche, c'est que ce pays se soumet aux restrictions. Dans le mémoire des pêcheurs, vous le constaterez, on signale que les États-Unis ne présentent guère les propositions venant du Canada au sujet de la conservation. Le gouvernement soviétique n'est pas particulièrement préoccupé par la conservation en haute mer et il ne se laisse pas attirer par ce genre d'accord. Hors de l'Amérique du Nord, seul le Japon s'est laissé convaincre.